

RÉUNION DU CEDIN

17 février 2023 – 13h-15h

Bibliothèque Patrick Daillier (F.139)

Lien Teams : [réunion du CEDIN](#)

Lien [Drive partagé du CEDIN](#)

COMPTE-RENDU*

Présents :

Au CEDIN :

Pierre Bodeau-Livinec, Aude Brejon, Louis Catteau, Emma Cazeaux, Marie de L'Estaille, Lisa Dumazet, Mathias Forteau, Sophie Grosbon, Fiona Guillaudin, Jessica Joly-Hébert, Seyon Kanagasooriar, Laura Khennouf, Franck Latty, Théo Moréno, Marie Nioche, Noémie Patarozzi, Alain Pellet, Louis Perez, Sacha Robin, Julie Roux, Marina Sim, Envel Thierry, Anthony Visini, Fagueye Wélé

Via Teams :

Gabriel Al-Qazeem, Anne-Laure Chaumette, Katia Coutant, Ambroise Fahrner, Boulbaba Farroukh, Salifou Garba, Victor Grandaubert, Asoïd Garcia-Marquez, Joséphine Raymond, Benjamin Samson

Excusés :

Juliette Bouloy, Claire Debourg, Marina Eudes, Thomas Hayon, Rebecca Legendre, Mariana Nogales Paez, Carmen Tudor

* Ce compte-rendu a été établi sur la base des notes prises par Mme Laura Khennouf, doctorante contractuelle au CEDIN. Qu'elle en soit ici remerciée.

1. Actualités du CEDIN

1.1. Membres du CEDIN

- Actualités des membres et enseignants – chercheurs du CEDIN

- ***Géraud de la Pradelle***

Pierre Bodeau-Livinec rend hommage à Géraud de la Pradelle, professeur de droit privé à Nanterre et membre du CEDIN, disparu à la mi-octobre 2022. Géraud était une « figure » de Nanterre et du CEDIN, un professeur engagé dont les cours de droit international privé étaient très appréciés et un intellectuel portant haut les valeurs de l'humanisme. Le CEDIN, en lien avec ses anciens doctorants devenus enseignants-chercheurs à Nanterre, organisera une journée d'étude pour lui rendre hommage.

- ***Marina Eudes***

À l'issue de la procédure de « repyramidage » (dont les résultats ont été entérinés par décret du 20 février 2023), Marina Eudes a été promue professeure des Universités à compter du 1^{er} septembre 2021. Le CEDIN félicite Marina et est particulièrement fier d'avoir accueilli trois nouvelles professeures en 2022 : Rebecca Legendre, Anne-Laure Chaumette et Marina Eudes.

- Naissance de Leo Gaucher-Mbodji (4 janvier 2023)

Bienvenue à Leo, le fils de Natalia !

- Demandes d'association : ***Professeur Mehdi Lahouazi (CRDP)***

A la suite de sa réussite au concours d'agrégation de droit public, le Professeur Mehdi Lahouazi a rejoint Nanterre et le CRDP. Franck Latty explique que le Professeur Lahouazi l'a contacté pour devenir membre associé au CEDIN, l'un de ses champs de recherche portant sur l'arbitrage en droit public. Mehdi Lahouazi s'intéresse également au droit du sport et pourrait participer à la journée d'étude que le CEDIN va organiser avec le CRDP sur le cadre juridique des Jeux olympiques de Paris (v. *infra*).

La demande d'association est acceptée par l'Assemblée générale du CEDIN.

- Nouveaux doctorants et docteurs du CEDIN

- ***Nouveaux docteurs***

Saïd Bouh (*L'intervention militaire consentie dans un conflit interne en droit international contemporain*, A. Pellet) – 3 février 2023

- Actualités des docteurs et doctorants

- ***Campagne ATER 2023***

La campagne annuelle de sélection et renouvellement des ATER est ouverte et concerne plusieurs doctorant-e-s du CEDIN. Il convient de rappeler que la sélection, pour les doctorants sous contrat, et le renouvellement ne sont pas de droit. Les dossiers doivent être préparés minutieusement pour présenter la meilleure candidature possible. Les directeurs de thèse peuvent être sollicités à cette fin.

- ***Ouverture poste MCF***

À la suite de l'accession de Mme Chaumette au corps des professeurs d'université, un support de MCF rattaché au CEDIN est disponible. Le Comité de sélection, présidé par la professeure Marina Eudes, a été constitué pour un recrutement sur un profil « Droit européen et droit international ».

1.2. Points spécifiques aux doctorants

- Bureau des doctorants (L. Dumazet, Th. Hayon, L. Khennouf, J. Raymond)

- ***Activités à venir***

Lisa Dumazet, au nom du Bureau des doctorants, présente le programme des conférences à venir : Éric Millard sur le positivisme (9 février 2023) ; Alain Sériaux (22 mars 2023) ; Benjamin Samson sur la pensée d'Herbert Hart comme outil d'analyse des ordres juridiques (avril 2023). Le BDD a aussi réalisé un sondage auprès des doctorant-es, qui souhaitent que soient organisées chaque année une conférence sur la méthodologie, une conférence substantielle et une sur l'après thèse.

Le BDD a aussi géré la sélection des ouvrages destinés à l'Université de Lomé (Togo) et à la BU. Il aide la direction du CEDIN dans la préparation du prochain séminaire doctoral.

Pierre Bodeau-Livinec remercie le BDD pour l'ensemble de son travail et souligne l'importance et la qualité des échanges qu'il a avec les membres du Bureau.

- ***Réaménagement et équipement des salles 133, 135 et 139***

Pierre Bodeau-Livinec remercie Anne-Laure Chaumette pour le soutien financier que l'UFR a apporté au CEDIN afin de restaurer le plafond de la bibliothèque et d'acquérir un matériel de visioconférence. Le prochain projet consiste à réparer le

chauffage déficient de la bibliothèque, qui empêche d'y travailler sereinement en plein hiver.

- Séminaire doctoral

- *Séminaire doctoral du CEDIN 2023 (7-9 juin 2023 ?)*

Pierre Bodeau-Livinec explique que le château de Fontenay-les-Briis n'est plus disponible, le CE de la RATP n'en assurant plus la gestion. La recherche d'un nouveau lieu s'avère difficile ; actuellement, trois options se dessinent : le Grenier de la Mothe en Seine-Maritime, les Sables d'Olonne en collaboration avec les Universités d'Angers et Nantes et le soutien de la mairie des Sables et un centre de séminaires à Angers (magnifique ville¹) – ces deux dernières options ont été proposées par Sacha Robin.

Le format du séminaire reste établi sur 3 jours et 2 nuits, en évitant ou limitant au maximum la participation financière des doctorants. Le directeur du CEDIN indique que le séminaire, s'il a lieu, ne pourra être ouvert qu'à une vingtaine de doctorants, lesquels doivent préparer le séminaire en amont et s'engager à y participer activement, notamment par la lecture des travaux et présentations des autres doctorants. Mathias Forteau propose que les étudiant-e-s de Master 2 s'orientant vers une thèse et la préparation d'une candidature à un contrat doctoral puissent aussi participer au séminaire.

- *Séminaire d'écriture de Goutelas*

Le séminaire d'écriture de Goutelas (18 au 23 juin 2023) est piloté par le CREDOF et réunit plusieurs centres de recherche de Nanterre. Le CEDIN y participe en finançant la participation de deux doctorantes (Juliette Bouloy et Julie Roux cette année) et l'encadrement par l'une de ses enseignantes-chercheuses, Sophie Grosbon.

- *CSI*

Un [arrêté du 22 août 2022](#) du MESR modifie considérablement l'organisation des CSI², en prévoyant notamment que sa composition, renouvelée, soit constante tout au long de la thèse et que le CSI se déroule en trois temps : « présentation de l'avancement des travaux et discussions, entretien avec le doctorant sans la direction de thèse, entretien avec la direction de thèse sans le doctorant ». L'ED doit fournir des précisions sur la mise en œuvre pratique de ces dispositions.

¹ Mme Khennouf est remerciée pour cette précision utile.

² Art. 11 de l'arrêté modifiant l'article 13 de l'arrêté du 25 mai 2016 fixant le cadre national de la formation et les modalités conduisant à la délivrance du diplôme national de doctorat.

- ***Serment lors des soutenances de thèse de doctorat***

Le même arrêté prévoit une prestation de serment « relatif à l'intégrité scientifique » à l'issue des soutenances de doctorat³. Le choix de prêter ou non ce serment est laissé au doctorant.

1.3. Fonctionnement du CEDIN

- ***Budget 2023***

Pierre Bodeau-Livinec fait un point sur l'exécution du budget 2023 du CEDIN, qui reste à un niveau similaire à l'exercice précédent (environ 20 000 €). Le calcul du budget est partiellement indexé au flux de doctorant·es, d'où l'importance des soutenances. Beaucoup de dépenses sont prévues cette année, notamment pour l'organisation des colloques et journées d'études, le financement du séminaire doctoral et l'actualisation du catalogue de la bibliothèque du CEDIN.

À ces dépenses courantes s'ajoute désormais la problématique du financement de la participation d'étudiants nanterrois à des concours en droit international (Rousseau, Pictet, Cour pénale internationale, *Day of Crisis*...), encadrés par des doctorant·e-s du CEDIN. La participation à ces concours, qui se sont multipliés ces dernières années, est désormais inscrite dans la maquette du Master TPDIE ; l'UFR DSP couvre à hauteur de 700 euros les frais d'inscription. Le CEDIN entend continuer à soutenir financièrement cette activité, dans la limite permise par ses moyens budgétaires. Le directeur du CEDIN propose donc que la contribution du Centre ne puisse excéder 500 € par concours, somme à laquelle s'ajoute la prise en charge, totale dans la mesure du possible, des frais des « coachs ».

Une discussion s'engage sur la problématique du financement de la participation à ces concours. Anne-Laure Chaumette et Mathias Forteau rappellent que, les Master n'ayant pas de ligne budgétaire propre, l'UFR a introduit la possibilité d'obtenir 700 euros pour les frais d'inscription, sans pouvoir aller au-delà. Lisa Dumazet et Envel Thierry soulignent la spécificité des concours CPI et Day of Crisis : l'absence de frais d'inscription ne compense pas les dépenses conséquentes que les participants doivent eux-mêmes engager pour ces concours se déroulant à La Haye. Plusieurs options sont évoquées, allant de la possibilité de privilégier certains concours à une reconfiguration du module pédagogique du Master (formation au concours en interne sans nécessairement participer au concours à l'international). Anne-Laure Chaumette, Franck Latty et Alain Pellet rappellent l'importance de solliciter des

³ Le texte du serment est le suivant : « “Parvenu(e) à l'issue de mon doctorat en [xxx], et ayant ainsi pratiqué, dans ma quête du savoir, l'exercice d'une recherche scientifique exigeante, en cultivant la rigueur intellectuelle, la réflexivité éthique et dans le respect des principes de l'intégrité scientifique, je m'engage, pour ce qui dépendra de moi, dans la suite de ma carrière professionnelle quel qu'en soit le secteur ou le domaine d'activité, à maintenir une conduite intègre dans mon rapport au savoir, mes méthodes et mes résultats.” »

financements complémentaires, notamment auprès de cabinets d'avocats, ce qui s'avère aussi formateur pour les étudiants.

Pierre Bodeau-Livinec souligne à cet égard l'importance du partenariat établi à l'instigation de Jean-Marc Thouvenin entre le CEDIN et le cabinet Sygna Partners, qui finance l'obtention de deux bourses d'études pour les sessions d'été de l'Académie de droit international de La Haye.

- ***Financement de colloques et journées d'étude***

Pierre Bodeau-Livinec indique que le délai de dépôt des demandes de financement auprès de la Commission Recherche est fixé au 9 mai 2023. Les colloques et journées d'études envisagés pour l'automne 2023 pourraient en bénéficier.

1.4. Bibliothèque du CEDIN

Les propositions d'achat d'ouvrages doivent être faites auprès de Mme Tudor. Par ailleurs, des ouvrages manquent (volume II du commentaire de la Convention de Vienne sur le droit des traités en anglais, collections de la *Revue de l'arbitrage* et de la *RGDIP*). Ceux qui les ont empruntés sont instamment priés de les rapporter en respectant les conditions de prêt du CEDIN (inscription préalable sur le registre, prêt de courte durée).

1.5. Autres

- ***Compte-rendu des réunions du CEDIN***

Disponibles sur le Drive partagé dans le dossier [Drive partagé du CEDIN](#)

- ***Communication externe et diffusion des activités du CEDIN***

L'Université a mis fin à l'expérience de la webTV canal « N » mais les centres de recherche peuvent ouvrir une chaîne sur le Canal U de l'enseignement supérieur.

La refonte de la page internet du CEDIN est l'un des chantiers en cours pour 2023.

2. Manifestations

2.1. Dernières manifestations

- ***Entretiens de droit international privé (R. Legendre, M. Nioche)***

Marie Nioche revient sur le 7^{ème} Entretien de droit international privé, qu'elle a co-organisé avec Rebecca Legendre le 30 novembre 2022 sur le thème « Règlement Bruxelles 1 bis et arbitrage à la suite de l'arrêt *London Steam-Ship* », avec des interventions d'Etienne Farnoux, Rebecca Legendre, Marie Nioche et Julie Spinelli.

L'entretien a été une réussite, avec une participation importante et des interventions d'excellente qualité. Un 8^{ème} Entretien pourrait être organisé en 2023.

- ***Conférences d'Olivier Corten***

Le professeur Olivier Corten (ULB) a donné deux conférences à Nanterre le 2 février 2023, pour présenter la bande dessinée *Une histoire du droit international. De Salamanque à Guantanamo*, co-signée avec Pierre Klein et Gérard Bédoret, et son ouvrage *Sociologies du droit* (Dalloz, 2023), conférence introduite et modérée par Mathias Forteau.

2.2. Prochaines manifestations

- ***Cinquième Journée Patrick Daillier « L'Union européenne dans un contexte international en mutation : entre atonie et résilience ? » – 19 avril 2023 (Th. Hayon, S. Kanagasooriar, L. Khennouf et L. Perez - sous la supervision de Régis Chemain et Sacha Robin)***

Les organisateurs de la Journée ont diffusé un programme stimulant mais exigeant. Pierre Bodeau Livinec invite les membres du CEDIN à se porter volontaires pour des contributions, tout en souhaitant qu'une plus grande place soit faite à des thématiques privatistes. Certains participants à la réunion soulignent la technicité des sujets et la brièveté des délais laissés pour préparer les contributions. Alain Pellet regrette que les thèmes retenus portent uniquement sur le droit de l'Union européenne et non sur les relations entre droit international et droit de l'Union européenne.

- ***« La compétence universelle face aux crimes internationaux : droit français et droit comparé » (A.-L. Chaumette, K. Mariat, F. Bellivier) – 13 avril 2023***

- ***Colloque CRDP-CEDIN sur les Jeux olympiques de Paris (F. Latty, S. Boussard, L. Folliot-Lalliot)***

Franck Latty précise que ce colloque, distinct du colloque SFDI 2024 (v. *infra*) portera sur les questions de droit public posées par l'organisation des Jeux olympiques et paralympiques de Paris en 2024. Il est organisé par le CRDP en lien avec le CEDIN et devrait se tenir le 17 novembre au Palais du Luxembourg.

- ***Journée d'études sur le droit à l'autodétermination (P. Bodeau-Livinec, S. Grosbon)***

Pierre Bodeau-Livinec et Sophie Grosbon ont commencé à esquisser les grands thèmes de cette journée, qui devrait se tenir à l'automne 2023.

- ***Colloque SFDI 2024 (F. Latty et M. Forteau)***

Mathias Forteau et Franck Latty présentent le projet préliminaire de programme et les grandes thématiques du colloque, divisé en deux parties principales : « Le droit international à l'épreuve du sport » – incluant des perspectives de droit international public et privé – et « Le droit international du sport » – comportant des ateliers sur les manifestations sportives, le droit international économique et les rapports entre sport, paix et développement. Le projet de programme est très bien reçu. Certains membres du CEDIN appuient l'idée d'ajouter une perspective inversée, qui proposerait une approche sportive du droit international. L'idée d'inclure une réflexion sur les questions de genre en rapport avec le sport est avancée. Le colloque devrait se dérouler sur une journée et demi ou deux jours, au printemps 2024, sur le site de Nanterre mais aussi dans un lieu lié aux JOP de Paris.

Franck Latty rappelle qu'il existe une chaire UNESCO sur le dopage et une autre sur la contribution du sport à la paix, avec lesquelles un partenariat pourrait être noué.

Asoid Garcia-Marquez, se propose d'établir le contact entre les organisateurs du colloque et l'UNESCO.

Pierre Bodeau-Livinec indique que le projet de colloque a été très bien accueilli par la Présidence de l'Université, qui a proposé plusieurs pistes de financement à explorer.

Le programme du colloque sera présenté lors du prochain conseil de la SFDI le 18 mars 2023.

- ***Autres projets de colloques en 2023 ?***

Katia Coutant évoque l'idée d'une journée organisée à l'occasion des 60 ans de la résolution 1962 (XVIII), *Déclaration des principes juridiques régissant les activités des États en matière d'exploration et d'utilisation de l'espace extra-atmosphérique* ; les membres du CEDIN sont appelés à manifester leur intérêt.

En marge de la réunion, à laquelle elle ne pouvait assister, Marina Eudes évoque la possibilité d'organiser un colloque à l'occasion des 75 ans de la Déclaration universelle des Droits de l'Homme, en décembre prochain.

3. Publications

- ***Quatrième Journée Patrick Daillier (J. Raymond, M. Sim, Envel Thierry et M. Vigné)***

En conclusion d'un travail d'organisation remarquable, les organisateurs de la 4^{ème} Journée Patrick Daillier ont publié une sélection de contributions présentées lors de cet événement. Les actes sont parus dans les n°665 et 666 de la *Revue de l'Union européenne* (février-mars 2023). La professeure Florence Chaltiel, Rédactrice en chef de la *Revue*, et le professeur Thouvenin, membre de son comité de lecture, doivent être remerciés pour le soutien apporté à ce projet.

- **Colloque CEDIN/ CEDCACE « Le droit économique, levier de la transition écologique » (M. Nioche)**

Marie Nioche annonce la sortie des actes du colloque *Le droit économique, levier de la transition écologique ?* (Larcier, 2023), sous sa direction et celle d'Aude-Solveig Epstein. L'ouvrage est disponible au CEDIN.

- **Ouvrage collectif du CEDIN sur le Droit international des immunités (P. Bodeau-Livinec, M. Forteau)**

Les relectures sont en cours. L'essentiel du manuscrit a été soumis à l'éditeur.

- **Actes du colloque sur les 75 ans de la CIJ (J.-M. Thouvenin, J. Joly-Hébert)**

Il manque encore trois contributions.

4. Projets de recherche

- **Les archives et le droit international (P. Bodeau-Livinec, R. Lucas, J.-L. Iten, Y. Potin)**

Rachel Lucas a mis en forme le manuscrit, qui devrait pouvoir être prochainement soumis à CNRS Editions.

- **Non-Binding Agreements (M. Forteau – Curtis A. Bradley)**

Mathias Forteau a préparé » avec un collègue de l'Université de Chicago, Curtis A. Bradley, un projet de séminaire (*workshop*) qui devrait se tenir fin septembre dans les locaux de l'Université de Chicago à Paris (6 rue Thomas Mann (XIII^e arrondissement)). Le thème du séminaire sera « *Nonbinding International Agreements: Is There a Need for Greater Transparency and Accountability?* ». Le CEDIN étant officiellement associé à cet événement, il est prévu que deux ou trois de ses membres puissent y participer.

- **Nouveaux projets de recherche**

- **Projet 2023/2024 en droit de l'énergie (S. Robin)**

Sacha Robin présente un nouveau projet de recherche sur la transition énergétique, en parallèle de la reprise et de la modification du DU de droit de l'énergie, de l'investissement et de l'arbitrage international (qui deviendrait un DU axé énergie et transitions). Ce projet pourrait prendre diverses formes simultanément ou suivant différentes échéances :

- un colloque « droit international et transition énergétique », par exemple fin 2023 ou en janvier 2024 avec une publication à l'été 2024 ;
- un « Observatoire juridique des transitions énergétiques » impliquant par exemple : un séminaire d'actualité régulier (trimestriel ou semestriel, qui pourrait d'ailleurs

inclure des jeunes chercheurs) ; un site web incluant différents éléments comme la restitution sur des formats courts de séminaires d'actualité, une bibliographie et une présentation des événements liés à la thématique, une page sur les partenariats et les formations dédiées aux transitions...

- ***Autres projets envisageables***

Alain Pellet suggère de lancer la préparation d'un nouveau traité du CEDIN, consacré au droit international de l'environnement. Sophie Grosbon souligne qu'il existe déjà de nombreuses publications dans ce domaine et indique qu'un dictionnaire de qualité manque en droit international, le « Salmon » étant désormais un peu daté. Franck Latty évoque plutôt l'idée d'un dictionnaire du droit international en ligne.

5. Autres points d'information

▪ ***Coopération CEDIN-CIENS (Marie de l'Estoille)***

Marie de l'Estoille présente le projet de collaboration entre le CEDIN et le Centre interdisciplinaire d'études sur le nucléaire et la stratégie (CIENS – ENS Ulm). Les EC du CEDIN pourraient participer à l'organisation d'une *PSL week* (cours destinés à tous les étudiant-es de Paris Sciences et Lettres), qui inclura une thématique de droit international. Pour les doctorant-es, un colloque se tiendra le 20 avril à Normale Sup, sur la notion de menace saisie par les sciences sociales (menace d'employer des armes nucléaires). À plus long terme, la collaboration entre le CIENS et le CEDIN pourrait se traduire par l'organisation de séminaires communs.

▪ ***Ecole d'été de droit international de Nanterre et voyage du Master***

Pierre Bodeau-Livinec indique que la préparation de la prochaine session de l'EEDIN a pris du retard mais qu'elle devrait se tenir lors de la dernière semaine de juin et la première de juillet.

▪ ***Summer School EMOJIE*** : les mesures de contrainte non-militaires en droit international et européen (Nice, 5-8 septembre 2023)

Le CEDIN financera le déplacement de trois doctorants et un EC pour cette Summer School, qui donne lieu à publication.

▪ ***150 ans de l'Association de droit international***

Franck Latty indique qu'un colloque est organisé à la Cité internationale de Paris du 18 au 20 juin 2023 ; les inscriptions seront prochainement ouvertes.

Pierre Bodeau-Livinec rappelle que le CEDIN finance l'inscription des doctorant-e-s aux webinaires organisés à l'occasion de cet anniversaire.
